

①⑨ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
INSTITUT NATIONAL  
DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE  
PARIS

①① N° de publication : **2 850 537**  
(à n'utiliser que pour les  
commandes de reproduction)

②① N° d'enregistrement national : **03 01177**

⑤① Int Cl<sup>7</sup> : A 41 D 7/00, A 41 D 15/00, A 44 B 6/00, A 44 C 1/00

①②

## DEMANDE DE BREVET D'INVENTION

A1

②② Date de dépôt : 03.02.03.

③③ Priorité :

④③ Date de mise à la disposition du public de la  
demande : 06.08.04 Bulletin 04/32.

⑤⑥ Liste des documents cités dans le rapport de  
recherche préliminaire : *Se reporter à la fin du  
présent fascicule*

⑥① Références à d'autres documents nationaux  
apparentés :

⑦① Demandeur(s) : BODIN CHRISTINE — FR.

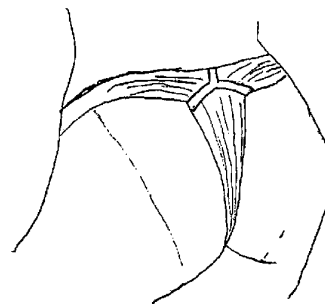
⑦② Inventeur(s) : BODIN CHRISTINE.

⑦③ Titulaire(s) :

⑦④ Mandataire(s) :

⑤④ ACCESSOIRE PERMETTANT LA TRANSFORMATION D'UN SOUS VÊTEMENT.

⑤⑦ Dispositif destiné à modifier la forme initiale d'un sous-  
vêtements ou un vêtement de plage de type culotte caracté-  
risé en ce qu'il est formé par un objet triangulaire aux an-  
gles arrondis et recourbés permettant en cela d'accrocher et  
de maintenir fixe le tissu transformé en resserrant le tissu.



FR 2 850 537 - A1



DESCRIPTIF

1 La présente invention concerne un accessoire destiné à modifier ou à transformer la structure d'un vêtement de plage (ou autres) afin de permettre un bronzage plus intégral de la partie ou des parties du corps exposées au soleil.

5 Très souvent les femmes hésitent à se promener en string sur la plage ; Paradoxalement, on observe facilement des femmes allongées sur le sable se dandiner pour resserrer le plus possible le tissu sur leurs fesses pour s'assurer un bronzage le plus étendu possible. Cet accessoire, selon l'invention permet de transformer la culotte traditionnelle en un joli string et assure un maintien total.

10

La nouveauté que nous proposons est un objet très simple d'utilisation et très rapide à poser. Sa découpe, sa forme et l'élément le composant sont tout aussi simples. Cet objet se présente sous la forme d'un « Y ».

15 Plus exactement sous une forme triangulaire de 40 mm de côté (dimensions pouvant varier) et dont les trois angles sont arrondis et repliés sur eux-mêmes sans coller à la structure triangulaire mais en laissant un écartement de 8 mm. Les angles arrondis sont espacés de 20 mm les uns des autres.

L'écartement et l'espacement permettent de fixer la partie ou les parties du vêtement de plage dont on souhaiterait modifier la forme initiale.

Cet accessoire, (le Quicky string) peut être fabriqué à partir de matériaux divers : métal, plastique, bois, joaillerie ou toute autre matière.

25 Le système est très simple d'utilisation, il est destiné aux estivants ou à toute personne désireuse de transformer ses sous-vêtements. Il peut tout à fait être utilisé en ornement et devenir un accessoire de mode aux coloris et au design tendance, il dépasse alors son utilité première en ajoutant l'aspect bijou de plus ou moins grande valeur selon le métal utilisé.

30 On peut adjoindre à cet accessoire un fermoir, une sorte de clip, mais l'esprit reste l'indication première que nous avons citée, c'est à dire, la transformation d'une culotte en string. Cet objet se fixe très rapidement (aussi vite que l'on met sa montre)

Cet objet triangulaire « Y » peut être formé par deux tiges parallèles (deux rails ou plus) (fig.1) ou  
35 d'une seule languette triangulaire (fig. 2) pleine et légèrement courbée aux trois extrémités permettant de crocheter le vêtement.

Les dessins ci-joints illustrent l'invention :

- 40 - la figure 1 représente l'accessoire de base.
- la figure 2 représente cet accessoire de profil et on peut observer les bouts recourbés aux trois extrémités.
- 45 - La figure 3 représente cet accessoire dans une variante esthétique (plein et en plastique.
- La figure 4 représente cet accessoire vu du dessous.

En abrégé, il s'agit là d'une innovation concernant un accessoire vestimentaire très pratique  
50 qui permet de transformer une culotte (de plage ou classique) en string.

## REVENDICATIONS

1. Dispositif destiné à modifier la forme initiale d'un sous-vêtements ou un vêtement de plage de type culotte caractérisé en ce qu'il est formé par un objet triangulaire aux angles arrondis et recourbés permettant en cela d'accrocher et de maintenir fixe le tissu transformé en resserrant le tissu.
2. Dispositif selon la revendication 1 caractérisé en ce qu'il a une forme triangulaire en Y formé par au moins deux tiges parallèles, dont les angles sont repliés sur eux-mêmes sans coller à la structure triangulaire mais en laissant un écartement de 8 millimètres.
3. Dispositif selon la revendication 1 caractérisé en ce que cet objet est fait d'un seul élément de forme géométrique à trois côtés.
4. Dispositif selon l'une des revendications 1 à 3 caractérisé en ce que cet objet peut être en métal, en bois en plastique.
5. Application du dispositif selon l'une quelconque des revendication 1 à 3 à un objet d'ornement caractérisé en ce qu'il est constitué d'une matière de joaillerie.

1/2

Fig 1

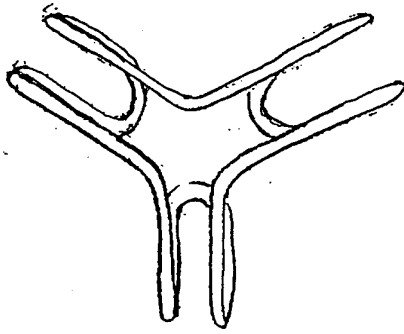


Fig 2

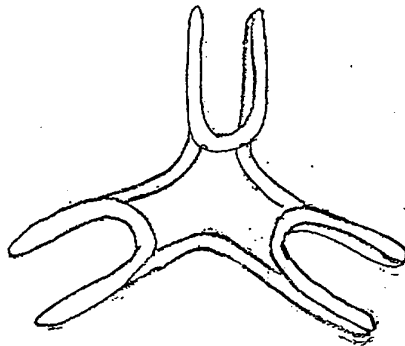
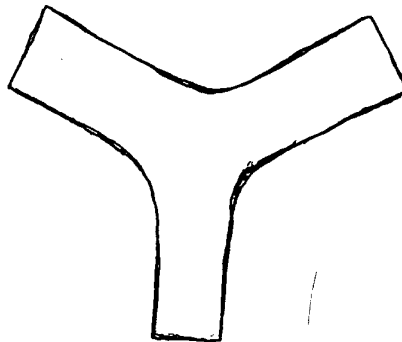


Fig 3



Fig 4



2/2



Fig 5

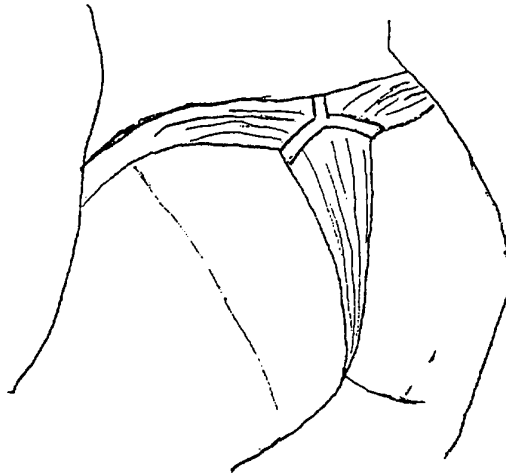
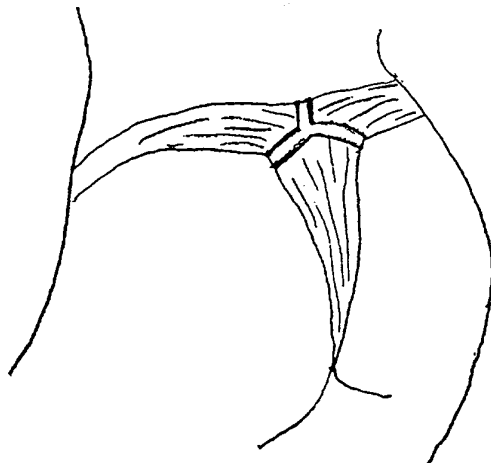


Fig 6



5/27



**RAPPORT DE RECHERCHE  
PRÉLIMINAIRE**  
établi sur la base des dernières revendications  
déposées avant le commencement de la recherche

N° d'enregistrement  
national

FA 636809  
FR 0301177

DOCUMENTS CONSIDÉRÉS COMME PERTINENTS		Revendication(s) concernée(s)	Classement attribué à l'invention par l'INPI
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes		
A	US 6 240 560 B1 (L. A. DECARO) 5 juin 2001 (2001-06-05) * colonne 7, alinéa 2 - alinéa 3; revendications 15-17; figures 1,2,9A,9B *	1	
A	US 3 654 630 A (L. W. BLOCK) 11 avril 1972 (1972-04-11) * colonne 1, dernier alinéa - colonne 2, ligne 53; revendication 1; figures 1-6 *	1	
A	US 5 935 044 A (L. K. BREWSTER) 10 août 1999 (1999-08-10) * colonne 4, alinéa 3; revendication 1; figures 1-7 *	1	
A	DE 196 54 605 C (A. EMANI) 20 août 1998 (1998-08-20) * colonne 1, ligne 50 - colonne 2, ligne 16; figures 6,7 *	3-5	
A	US 2 366 549 A (R. OLLIVIER) 2 janvier 1945 (1945-01-02) * page 2, colonne 1, ligne 28 - colonne 2, ligne 54; figures 1-11 *	2	
			DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHÉS (Int.CL.7)
			A44B A41D
Date d'achèvement de la recherche		Examineur	
28 novembre 2003		Garnier, F	
CATÉGORIE DES DOCUMENTS CITÉS		T : théorie ou principe à la base de l'invention	
X : particulièrement pertinent à lui seul		E : document de brevet bénéficiant d'une date antérieure	
Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un		à la date de dépôt et qui n'a été publié qu'à cette date	
autre document de la même catégorie		de dépôt ou qu'à une date postérieure.	
A : arrière-plan technologique		D : cité dans la demande	
O : divulgation non-écrite		L : cité pour d'autres raisons	
P : document intercalaire		.....	
		& : membre de la même famille, document correspondant	

2

**ANNEXE AU RAPPORT DE RECHERCHE PRÉLIMINAIRE  
RELATIF A LA DEMANDE DE BREVET FRANÇAIS NO. FR 0301177 FA 636809**

La présente annexe indique les membres de la famille de brevets relatifs aux documents brevets cités dans le rapport de recherche préliminaire visé ci-dessus.

Les dits membres sont contenus au fichier informatique de l'Office européen des brevets à la date du 28-11-2003

Les renseignements fournis sont donnés à titre indicatif et n'engagent pas la responsabilité de l'Office européen des brevets, ni de l'Administration française

Document brevet cité au rapport de recherche		Date de publication	Membre(s) de la famille de brevet(s)	Date de publication
US 6240560	B1	05-06-2001	AUCUN	
US 3654630	A	11-04-1972	AUCUN	
US 5935044	A	10-08-1999	AUCUN	
DE 19654605	C	20-08-1998	DE 19654605 C1 WO 9827838 A1	20-08-1998 02-07-1998
US 2366549	A	02-01-1945	AUCUN	